

**1/32° DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE "DEPARTEMENTALE FEMININE" 2021-22**  
(we du 15/16 janvier 2022)

**Informations importantes :**

**1/ Autorisation de jouer :**

- Les joueuses de 15 et 16 ans (nées en 2006 et 2005) ne sont pas autorisées à participer à cette compétition même celles autorisées en championnat. En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.
- Le club peut aligner 14 joueuses sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si une joueuse titulaire d'une licence C participe à une rencontre, cette dernière sera automatiquement donnée perdue par pénalité.
- Les clubs ne peuvent engager qu'une équipe formée des joueurs disputant habituellement l'épreuve officielle dans laquelle ils sont engagés (ne pas avoir évolué au niveau supérieur). En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.

**2/ Convention :**

- Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucune joueuse ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur sous peine de match perdu par pénalité.
- Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueuses soient bien répertoriées dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. ATTENTION : Si une joueuse d'une convention ressort « non enregistrée » le jour du match, la rencontre sera déclarée perdue par pénalité pour l'équipe concernée.

**3/ Jours et horaires des matches :**

- Samedi entre 18 h et 21 h, dimanche entre 14 h et 16 h. Les matches peuvent se dérouler en dehors de ces tranches horaires seulement si les deux clubs se sont entendus préalablement. Elles peuvent aussi se dérouler en semaine sous réserve d'un accord préalable du club adverse. Si accord pour jouer en semaine, procéder à une demande de report pour saisir le jour convenu.
- Si impossibilité de recevoir, la rencontre sera inversée. Si inversion, procéder à une demande d'inversion dans GESTHAND afin que le club adverse appose son avis.
- La Coupe de France reste prioritaire sur les autres compétitions, aucune demande de report ne sera acceptée par la Commission quel que soit le motif. Si un match de championnat ou autre compétition est programmé sur ce tour de coupe de France, il devra être reporté.

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
1	HANDBALL DU PAYS D'AIGRE	6016030	/	HANDBALL COUZEIX / COUR DU TEMPLE.	6087007
2	JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE HANDBALL	6146005	/	CLUB INTER COMMUNAL ESCALQUENS LABEGE 31	6131034
3	PE2M HB	6033117	/	HBC BELIN-BELIET	6033011
4	ASSOCIATION SPORTIVE MADIRAN	6064029	/	STADE HENDAYAIS HB	6064059
5	PSM HANDBALL	5329136	/	HBC CAP SIZUN	5329006
6	16F DEP BAUD LOCMINE NAIZIN HB ©	5356013	/	OC MONTAUBAN	5335014
7	CLUB SPORTIF VILLEDIEU	5950029	/	US LAVALLOISE HANDBALL	6253045
8	HBC SAUTRON	6244045	/	HIRONDELLE ST YO HB	6244071
9	AC ROMORANTIN HANDBALL	5441005	/	UNIVERSITE POPULAIRE ILLIERS	5428017
10	US FLECHOIS HB	6272029	/	LION ANGERS	6249019
11	CIVRAY US HB	6086007	/	HBC LUCON	6285007
12	SL VICOMTAIS ©	6285031	/	MAGNILS REIGNIER HB	6285066
13	USM VIROISE HB	5914029	/	MONTIVILLIERS HB	5976049
14	HANDBALL CLUB LAIGNEVILLE	5760103	/	HANDBALL CLUB CONCHOIS	5927052
15	HB BOUSBECQUE CLUB WERVICQ	5759014	/	ENTENTE 90 ALLENES HOUPLIN	5759007
16	HBC BAUVIN PROVIN	5759071	/	CAUDRY H.B.C.	5759018
17	TS VICINOIS 88	5878057	/	FONTENAY-TRESIGNY HB	5877053
18	MORMANT AHBC	5877084	/	BONDOUFLE AC CE ©	5891006
19	CM GARGES ©	5895059	/	HBC NOISIEL	5877058
20	US GRIGNY HANDBALL	5891082	/	US LE PECQ	5878045
21	PAYS RIOLAIS	5270009	/	HILSENHEIM	5667027
22	C.S. FONTAINE-LES-DIJON HANDBALL	5221020	/	POUILLEY LES VIGNES HB	5225065

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
23	SEDAN © ARDENNE	5608001	/	MIRECOURT HANDBALL CLUB	5688011
24	ALPHA HANDBALL	5667117	/	WINGEN SUR MODER	5667057
25	LYON HB	5169043	/	HBC POLIGNY ©	5239016
26	SORBIERS SAINT-JEAN TALAUDIÈRE HANDBALL	5142023	/	ARDECHE MERIDIONAL	5107042
27	US VIZILLE HB	5138035	/	MONTMELI'HAND	5173034
28	HANDBALL CEYRAT	5163044	/	CLERMONT METROPOLE	5163042
29	HANDBALL CLUB BARBAIRA-ALARIC	6111041	/	SAINT MATHIEU DE TREVIER'S HANDBALL	6134064
30	HANDBALL CLUB GRABELLOIS	6134055	/	BANYULS HANDBALL	6166009
31	HANDBALL CONCERNADE	6313096	/	VOCONCES HANDBALL	6384026
32	VERGEZE HANDBALL	6130086	/	EXEMPT	

© Convention